

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

26 - DRÔME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

ID : 026-212600431-20200525-DELIB09\_2020-DE

Berger  
Levraut

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

Date de convocation :

18 mai 2020

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°09.2020

Création des postes des adjoints

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 25 mai 2020 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire rappelle l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales qui stipule que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Il propose la création de 3 postes d'adjoints.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création de 3 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 25 mai 2020

Le Maire, Christian THIRIOT

